



**HAL**  
open science

## Licence Lettres, langues

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres, langues. 2017, Aix-Marseille université - AMU.  
hceres-02027142

**HAL Id: hceres-02027142**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027142v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence Lettres langues

Université Aix-Marseille

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017  
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Université Aix-Marseille (AMU)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence *Lettres langues* est une formation originale associant l'acquisition de bonnes compétences en lettres modernes (littérature française et générale) et dans l'une des neuf langues vivantes étrangères proposées comme parcours. Elle est récente et encore en cours de transformation, ayant ajouté l'anglais à sa palette en 2014.

## Analyse

Objectifs
<p>La formation de licence <i>Lettres langues</i> est une licence bi-disciplinaire récente (2012) et originale dans la mesure où elle est construite comme une licence bilangue mais en faisant intervenir la discipline lettres modernes à la place de la première langue. La dimension interculturelle est au centre du projet pédagogique. Elle propose neuf langues de parcours (dont l'étude entre à égalité avec la formation disciplinaire littéraire) : allemand, arabe, anglais, italien, espagnol, japonais, portugais, roumain, russe ; les langues suivantes peuvent être prises comme seconde langue : arménien, berbère, catalan, bulgare, grec, hébreu, hindi, persan, polonais, provençal, serbo-croate-bosniaque, tchèque, turc, vietnamien. La littérature étant vue à la lumière de cultures différentes, les objectifs sont ceux des études culturelles au meilleur sens du terme, avec la solidité d'au moins une autre compétence linguistique et culturelle. Les débouchés proposés correspondent aux objectifs.</p>
Organisation
<p>L'organisation des enseignements, sur trois ans, équilibre les deux disciplines (lettres et langue de parcours) de façon cohérente par rapport aux objectifs que se fixe la licence, la littérature étant vue à la lumière de cultures différentes du fait des enseignements joints dans une langue/culture étrangère et dans la discipline littéraire (langue française, textes, outils d'analyse) qui est le tronc commun du diplôme. Le premier semestre propose 15 crédits ECTS (european credit transfer system) en lettres et 12 crédits dans la langue de parcours, permettant une réorientation dans l'une ou l'autre des disciplines, et le second semestre inverse la proportion. La proportion est la même en deuxième année. Il reste 3 crédits par semestre pour la seconde langue, qui ne peut donc avoir qu'un statut d'initiation, d'autant plus qu'en troisième année, avec 12 crédits lettres et 12 crédits langue de parcours à chaque semestre, l'étudiant peut préférer à l'étude de la seconde langue un renforcement des compétences en littérature française ou comparée. De 60 à 80 % des cours de Langue sont donnés en langue étrangère.</p> <p>La licence ne comportant que des enseignements mutualisés avec les neuf licences de langue correspondant aux parcours possibles et avec celle de lettres modernes, la gestion des emplois du temps est difficile et l'identité de la formation gagnerait à se définir par quelques enseignements transversaux spécifiques, que les responsables proposent de mettre en place.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>Cette offre de licence est unique dans la région ; il n'existe de formations analogues (sous forme de parcours en fonction des langues) que dans peu d'établissements en France (sont citées dans le dossier l'Université Stendhal Grenoble 3, l'Université de Nantes, l'Université catholique de Lyon, l'Institut catholique de Paris).</p> <p>En raison de son ouverture à l'interdisciplinarité, elle bénéficie d'un bon positionnement dans le contexte européen. La formation a de nombreux partenariats, culturels et industriels, avec les divers pays étrangers correspondant aux langues de parcours, ainsi qu'avec des sociétés régionales et locales dans les domaines culturels des langues du parcours.</p> <p>Le dossier fait état de nombreux liens et partenariats avec des organisations culturelles locales liées aux langues et cultures étrangères correspondant aux parcours, avec le monde de l'entreprise et de l'industrie, mais aussi avec les activités littéraires de la région, comme le théâtre Antoine Vitez et le monde de la traduction à Arles.</p> <p>Il conviendrait d'améliorer la visibilité de la formation (lors des salons de l'étudiant par exemple) pour attirer les étudiants de classes préparatoires, et de développer des liens avec le cinéma ou le collège international des traducteurs d'Arles.</p>
Equipe pédagogique
<p>La mention est dirigée par deux coresponsables, l'un en lettres modernes, l'autre en langues, assistés pour chacun des neuf parcours par un responsable de parcours. Il existe un comité de pilotage formé des deux coresponsables, des neuf responsables de parcours, et, pour la composante lettres, de chaque secteur impliqué (langue et linguistique françaises, littérature française, littérature générale et comparée).</p> <p>La licence <i>Lettres langues</i> concerne dix départements répartis dans deux pôles de l'UFR (unité de formation et de recherches) Arts lettres langues sciences humaines (ALLSH) d'AMU. L'équipe pédagogique est donc constituée des membres du département de lettres modernes et de ceux du département correspondant à chacune des langues de parcours et comporte également un responsable auprès du service de la formation à distance (SFAD), un ou plusieurs représentants des relations internationales, un coordinateur auprès de la mission handicap, un responsable auprès de la commission pédagogique, des responsables de parcours, d'années, d'unité d'enseignement (UE). La majorité des enseignants sont titulaires, et il y a des lecteurs dans les départements de langues et des chargés de cours dans celui de lettres.</p> <p>Il y a deux bureaux d'appui à la pédagogie (BAP), respectivement pour le pôle lettres et arts et pour le pôle langues. L'encadrement est très satisfaisant, et comporte notamment un accueil de prérentrée, des réunions d'inter-semestre et une réunion d'information sur les masters en troisième année.</p> <p>Un point reste problématique, le fort taux d'abandon, auquel pourrait remédier l'élection de responsables étudiants, et un renforcement d'enseignements ou projets transversaux (comme des ateliers de traduction) susceptibles de rendre plus visible l'identité propre de cette licence.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs sont en forte augmentation (de 8 pour la première année en 2012-2013 à 28 pour la troisième année en 2014-2015). Les responsables souhaitent obtenir des promotions de 30 étudiants, objectif qui semble raisonnable depuis l'ouverture du parcours anglais en 2014.</p> <p>La formation est trop jeune pour évaluer l'insertion des étudiants dans la vie professionnelle.</p> <p>Un dispositif de suivi des diplômés sera mis en place par l'intermédiaire de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) d'AMU.</p> <p>Le dossier fait état de la mise en place future de dispositifs de soutien ou de remédiation et de tutorat.</p>
Place de la recherche
<p>La formation est adossée à une équipe d'accueil pour les lettres, le Centre interdisciplinaires d'études des littératures d'Aix Marseille (EA 4235 CIELAM), et à divers centres de recherche en fonction des parcours en langue, dont, à côté de trois équipes d'accueil, cinq unités mixtes de recherche : l'UMR 8171 (Institut des mondes africains), l'UMR 73016 (Institut de recherches asiatiques) et l'UMR 7310 (Institut d'études et de recherches sur le monde arabe et musulman), l'UMR 7307 IDEMEC (Institut d'ethnologie méditerranéenne et comparative), l'UMR 7309 (Laboratoire parole et langage) et l'UMR 7303 TELEMME (Temps, espaces, langages, Europe méridionale, Méditerranée) à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme. Elle est également adossée à deux écoles doctorales (ED 354, <i>Langues, lettres et arts</i>, et ED 355, <i>Espaces, cultures et sociétés</i>).</p> <p>Par sa nature, la licence <i>Lettres langues</i> est au cœur de problématiques centrales dans les axes de recherche développés dans la région (Traduction littéraire et inter-culturalité, Axes transposition et mobilité interzones du CIELAM). C'est en outre le séminaire « Passages de frontières » (actuelle Maison de la culture) qui se trouve à l'origine de la création de ce diplôme, avec des ateliers de traduction poétique sur le thème « Dire le quotidien en Méditerranée » (arabe, espagnol, français, italien, grec, etc.).</p> <p>L'initiation à la recherche a lieu en troisième année de licence dans la perspective de la poursuite d'études en master.</p>

<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>Une UE est consacrée au projet professionnel personnel de préfiguration de parcours en deuxième année (3 crédits), assurée par des professionnels et destinée à sensibiliser l'étudiant à l'insertion professionnelle, une UE de préparation au C2I (certification informatique et internet) en autoformation est aussi proposée en deuxième année, pour initier l'étudiant au monde du numérique, ainsi qu'une UE de découverte des métiers de l'enseignement (UE Pro-MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)).</p> <p>Plusieurs certifications sont possibles : CLES (compétences en langues de l'enseignement) au Centre d'autoformation et de ressources en langues sur le site Saint Charles à Marseille, diplôme de compétences en langues, international english language testing system, diplôme d'espagnol comme langue étrangère, diplôme approfondi en langue française et diplôme d'études en langue française.</p> <p>Il s'agit au mieux de préprofessionnalisation, la professionnalisation véritable se faisant au niveau master, et la possibilité de réaliser des stages est fortement limitée par la difficulté de concilier stages et études.</p> <p>Le comité de pilotage se propose de mieux articuler les rapports avec les masters professionnalisants comme le master <i>Traduction</i>.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>La licence <i>Lettres langues</i> est un diplôme généraliste qui ne prévoit pas de stages.</p> <p>Mais les étudiants qui souhaitent s'initier aux métiers de l'enseignement peuvent suivre l'UE Pro-MEEF et les stages correspondants. Les responsables envisagent par ailleurs de développer la pratique d'un semestre de césure permettant d'intercaler un stage entre deux années de licence.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>Vu la diversité des langues de parcours, la diversité des partenariats avec des universités étrangères est importante (11 universités de langue allemande, 14 de langue italienne, 16 de langue espagnole, 11 de langue japonaise, 2 dans le monde sud-américain, 29 dans le monde anglophone dont 4 en Amérique du Nord).</p> <p>Le département de lettres profite de son côté des 40 conventions d'AMU avec les partenaires européens.</p> <p>La formation a également accueilli pendant plusieurs années des étudiants d'Arménie, du Liban, Tunisie, dans le cadre du dispositif Med cap accueil.</p> <p>Le coût de la vie dans les pays anglo-saxons reste un frein au départ.</p> <p>Une réflexion est en cours sur la création de diplômes binationaux.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Les étudiants sont recrutés parmi des bacheliers titulaires de baccalauréats très divers, dont près de la moitié littéraires.</p> <p>Les journées du bachelier et les journées portes ouvertes, où les étudiants de troisième année de licence sont sollicités pour diffuser l'information constituent une occasion de recrutement, ainsi que de présentation des diverses étapes de la procédure de l'application Admission post-bac. Des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place en première année et les étudiants peuvent se réorienter après le premier ou le deuxième semestre, soit vers la licence de lettres modernes soit vers celle de la langue étrangère correspondant au parcours. Le dossier n'indique pas si des étudiants tirent profit de cette double possibilité.</p> <p>La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des acquis professionnels (VAP) sont mises en place mais moins utilisées qu'en master.</p> <p>Il est prévu de renforcer les heures de tutorat, ainsi que le niveau en français, considéré comme très insuffisant.</p> <p>L'encadrement est insuffisant dans les parcours anglais et japonais.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>La formation à distance (SFAD) est possible pour le tronc commun de lettres et pour les langues (non listées) où des enseignements à distance sont disponibles.</p> <p>La mission handicap assiste les étudiants en situation de handicap.</p> <p>Les enseignements en présentiel comportent à peu près à égalité des cours magistraux et des travaux dirigés en lettres, davantage de travaux dirigés en langues, où les cours sont assurés dans la langue du parcours pour une proportion de 60 à 80 % (cours autres que grammaire et version).</p> <p>Le module practICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) est proposé par le Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE) d'AMU pour former les étudiants à l'utilisation du numérique.</p> <p>La plateforme AMeTICE d'AMU est très utilisée et est en constante amélioration (compléments de cours, exercices en ligne, forum de discussion).</p>

<p>Il est prévu d'étendre la formation à distance au japonais, à l'espagnol et au roumain, ainsi que d'ouvrir un « nouvel espace oralité » pour l'anglais et d'équiper davantage de salles en vidéoprojecteurs.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>Les jurys d'examen et la fréquence des réunions sont décidés par la commission de l'UFR et la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU). Le contrôle continu est la norme (trois épreuves) et la seconde session est maintenue. Avec 80 % de validation, l'étudiant peut passer dans l'année supérieure. Les redoublants ne passent pas un semestre sans cours, sans qu'il soit précisé ce que propose la formation lors du redoublement si l'étudiant a validé un semestre. Il est prévu de renforcer la place de l'oral et de tout mettre en œuvre pour remédier à l'insuffisance du niveau de français. Les étudiants partant à l'étranger sont suivis par « contrat d'études » (dont les modalités sont détaillées en annexe du dossier).</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Les UE 5P Projet professionnel personnel de préfiguration de parcours et Préparation au C2I assurent des compétences transversales préprofessionnelles ; la formation au logiciel de référencement bibliographique Zotero est assurée par la bibliothèque universitaire en troisième année de licence. Le dossier prévoit un supplément au diplôme systématique pour le prochain contrat, l'établissement du portefeuille de compétences est également prévu.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Le suivi des diplômés est encore difficile à évaluer car la première promotion est sortie en 2015 et avec trop peu d'effectifs (abandons, échecs, réorientations) pour tirer des conclusions.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>L'évaluation des formations et des enseignements (EFEE) est mise en place au niveau de l'université par le biais de l'OVE. Elle est pratiquée pour certaines UE (sélectionnées par chaque filière) et dépend de la bonne volonté des étudiants. Le bilan du schéma directeur de l'offre de formation assure un bon complément au travail du comité de pilotage. Il est prévu de généraliser l'EFEE à toutes les UE. La mise en place d'un conseil de perfectionnement a été votée par l'UFR en février 2016.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Licence originale dans la mesure où elle associe de bonnes compétences disciplinaires en lettres et une connaissance solide d'une langue étrangère.
- Variété de l'offre en langues.
- Équipe pédagogique riche et bien structurée.
- Formation servie par la mutualisation des enseignements avec des départements bénéficiant d'une longue expérience et d'un bon encadrement.
- Bonne utilisation du numérique.
- Bonne ouverture internationale.

### Points faibles :

- Fort taux d'abandon et d'échec en début du cursus.
- Absence de portefeuille de compétences.
- Absence de conseil de perfectionnement.

### Avis global et recommandations :

La formation est récente et il est vraisemblable qu'une réponse sera apportée pour résoudre les points faibles dans le prochain contrat, car la formation a déjà surmonté certaines de ses difficultés (faiblesse des effectifs) et le dossier témoigne d'une prise de conscience des faiblesses et d'une détermination à en venir à bout. Seule la langue de parcours offrant des enseignements consistants, la deuxième langue ne devrait figurer que comme initiation ou se renforcer considérablement et se doter d'une évaluation de niveau conséquente.

Avis global très positif.



# Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
HCERES  
Directeur du Département d'Évaluation des  
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation  
des experts HCERES sur les formations  
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS  
Tél : 04 42 17 27 31  
[nathalie.almeras@univ-amu.fr](mailto:nathalie.almeras@univ-amu.fr)

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

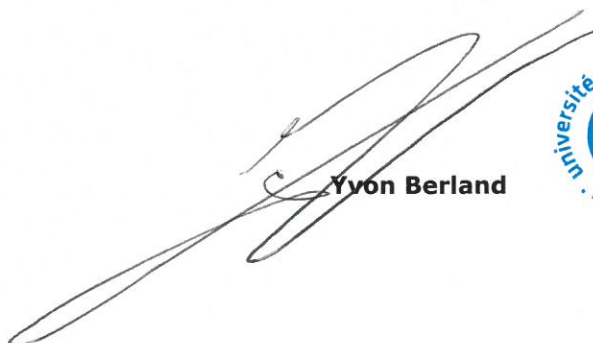
Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

  
**Yvon Berland**

